



INVITATION A UN POINT PRESSE

Aux représentants des médias

Madame,
Monsieur,

La Direction de la sécurité nous prie de vous convier à un point presse qui se déroulera

Jeudi 15 janvier 2009, à 9h00, à la salle de la Charte,

Hôtel de Ville, 2^e étage, Neuchâtel.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de stationnement adopté par le Conseil général en juin dernier, la Direction de la sécurité vous présentera:

- Les redevances de stationnement et leurs conditions d'entrée en vigueur depuis le 01.01.2009,
- Le programme des travaux 2009 en matière de stationnement,
- Le programme de communication 2009,
- Les moyens mis à disposition des utilisateurs pour la commande de vignettes.

Cette conférence de presse sera présidée par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité.

Neuchâtel, le 9 janvier 2009